

Châlons-en-Champagne, le

13 NOV. 2025

Affaire suivie par : DDT51/SRER/PRR/ODSR  
Tél. : 03 26 70 82 17  
Mèl. : [ddt-odsr@marne.gouv.fr](mailto:ddt-odsr@marne.gouv.fr)

Le directeur départemental des territoires de la Marne

à

Mesdames et Messieurs les maires de la Marne

**Objet : Bilan 2024 de l'accidentalité routière de la Marne**

L'année 2024 a été marquée, au niveau national, par la mort de 3 193 personnes sur les routes de France métropolitaine, soit 26 de plus qu'en 2023 (+0,8 %), dans un contexte de trafic globalement stable. Avec 48 tués par million d'habitants, la France se classe 16<sup>e</sup> sur 27 au sein de l'Union européenne en matière de mortalité routière.

Dans la région Grand Est, la mortalité routière est également en hausse : 296 décès ont été recensés en 2024, soit une progression de 4 % par rapport à l'année précédente.

À l'inverse, le département de la Marne enregistre une évolution plus favorable : 34 personnes ont perdu la vie sur les routes en 2024, soit 6 de moins qu'en 2023. Toutefois, cette baisse du nombre de tués s'accompagne d'une hausse du nombre d'accidents corporels (+14 %) et de blessés (+16 %), traduisant une accidentalité plus fréquente mais globalement moins létale.

Le document ci-joint présente le bilan détaillé de l'accidentalité routière 2024 dans la Marne. Il s'appuie sur les Bulletins d'Analyse des Accidents Corporels (BAAC) établis par les forces de l'ordre après constatation des accidents corporels.

Le directeur départemental des territoires

Sylvestre DELCAMBRE